

Le sage & exact théologien n'est pas plus indulgent à l'égard des Religieux & Religieuses qui ; sur la seule autorisation de l'assemblée nationale, auroient quitté leur cloître, & seroient rentrés dans le siècle. Il examine quel jugement on en doit porter, & donne la décision suivante.

„ On doit les regarder comme de vrais
 „ apostats : voici comme s'exprime à ce sujet
 „ le Concile de Trente : *Quicumque Regu-*
 „ *laris . . . velit habitum dimittere quâ-*

des anciens chrétiens envers les schismatiques & hérétiques, n'est dans le fond autre chose qu'une teinte de tolérantisme qui infecte les meilleurs esprits, & de plus, l'oubli de la grande maxime : *In spiritu & veritate oportet adorare* : on y veut suppléer par des choses extérieures, dût-on les chercher chez les hérétiques. On ne sent plus pour Dieu cette charité vive, pure, ardente, consumante, qui, lorsque les secours ministériels manquent, tient lieu de tout : on met entre Dieu & soi, & cela pour se garantir de Dieu même, l'apôtre de l'erreur & l'ennemi de son Eglise. Quelle disposition à une mort chrétienne * ! — On sait que du temps des Ariens les Catholiques aimoient mieux mourir sans sacremens, que de les recevoir des mains des Ariens ; ce refus étoit regardé comme une preuve de leur foi victorieuse ; les Peres & les écrivains ecclésiastiques en parlent comme d'un fruit précieux du courage chrétien, de l'amour pur de la vraie Religion, d'un saint & exclusif attachement à l'Eglise catholique. Aujourd'hui on court après les hérétiques pour leur configner son âme dans les derniers momens. *Heu! quò decidimus!* Je reviendrai encore sur cet objet l'ordinaire prochain.